

« Internet des objets » et souveraineté numérique

18 mai 2021

L'Afnic (Association française pour le nommage internet en coopération) et l'ISN (Institut de la souveraineté numérique) ont publié, en mars 2021, un rapport mettant en regard les nombreuses perspectives ouvertes par l'internet des objets pour les secteurs industriels et les défis stratégiques de sa régulation, afin d'assurer à l'Union européenne sa souveraineté numérique.

L'internet des objets dans l'industrie est en plein essor : en 5 ans, les dépenses mondiales associées ont quadruplé. Cette forte augmentation résulte d'une convergence technologique (capteurs, *cloud*, intelligence artificielle) et de son potentiel économique : la contribution de l'internet des objets industriels à l'économie mondiale est estimée à 14 000 milliards de dollars d'ici à 2030. Les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire sont concernés par les nouveaux services et applications envisageables avec cette technologie. Par exemple, l'étiquetage des denrées alimentaires avec des puces RFID permettrait la communication avec d'autres produits ou objets connectés : cela ouvrirait la porte à de nombreux services, au-delà des simples fonctions logistiques remplies par les code-barres actuels ou informationnelles apportées par les QR Codes.

Outre cette diversité des champs d'application pour les secteurs industriels, les auteurs soulignent qu'une telle technologie les expose à de nouvelles vulnérabilités. Par exemple, la possibilité de cyberattaques d'une chaîne d'approvisionnement alimentaire, dont chaque maillon dépend de ces technologies numériques, révèle l'importance stratégique de renforcer leur sécurité. Parmi les autres lacunes de l'internet des objets, figure le manque d'interopérabilité lié à des systèmes d'identifiants non uniques ou à des protocoles de communication différents. Il limite les possibilités d'un décloisonnement inter-sectoriel de ces objets, qui permettrait par exemple de relier ceux dédiés au contrôle environnemental à d'autres relatifs à la santé ou aux denrées alimentaires. Il crée aussi des environnements propriétaires. L'influence des géants du numérique pourrait de surcroît être renforcée, par l'intégration de ces technologies aux processus industriels et par les informations stratégiques alors potentiellement accessibles à des tiers.

Les objectifs de l'Union européenne sont de conserver la maîtrise de ses données industrielles et de celles de ses citoyens utilisant des objets, et de faire valoir ses principes sur la protection des informations personnelles et des libertés. Pour cela elle devra, selon les auteurs, proposer des alternatives technologiques, peser davantage sur l'élaboration des normes et standards mondiaux de ces technologies, et établir le cadre réglementaire de leur mise en œuvre dans les États membres.

Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Source : [Afnic](#)